ESTIMATES

Department of Finance Canada

2001-2002
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the key elements of the Main Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget).

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before 1 March.

Part III – Departmental Expenditure Plans which is divided into two components:

(1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year period. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before 31 March and referred to committees, which then report back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

(2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by
the Minister of Public Works and Government Services, 2001

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing (PWGSC)
Ottawa, Canada K1A 0S9

Telephone: 1-800-635-7943
Internet site: http://publications.pwgsc.gc.ca

Catalogue No. BT31-2/2002-III-54

ISBN 0-660-61484-7

101-05574/

Department of Finance Canada

A Report on Plans and Priorities

2001-02
Estimates

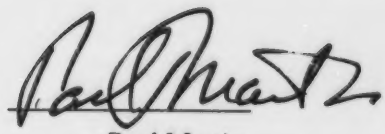

Paul Martin
Minister of Finance

Table of Contents

Section I: **Minister's Message** **1**

Section II: **Departmental Overview** **3**

1. Mandate, Mission and Client Groups 3
2. Departmental Organization 5
   - 2.A Departmental Organization: Lines of Business 5
   - 2.B Departmental Organization: Branch Structure 8
   - 2.C Departmental Employees 8
3. Planning Context 11
4. Departmental Planned Spending 11

Section III: **Departmental Plans, Results and Activities** **13**

Summary of Key Results Commitments 13

Section IV: **Horizontal Initiatives** **23**

Legislative and Regulatory Initiatives 23

Sustainable Development Strategy 26

Government On-Line 27

Section V: **Financial Information** **29**

Section VI: **Other Information** **35**

Statutory and Departmental Reports 35

Appendix: **Crosswalk – Key Results to Business Lines** **37**

Section I: Minister's Message

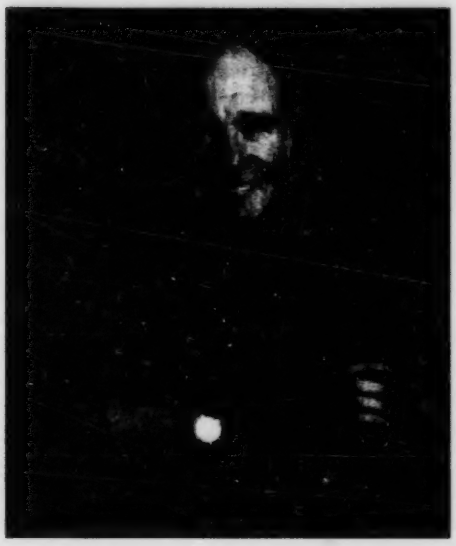

The Honourable Paul Martin, P.C., M.P.

As the federal department primarily responsible for the Government's finances and policies for economic development and growth, the Department of Finance directly supports the government's efforts to provide all Canadians and a better quality of life.

In recent years, thanks to the determination of Canadians, the nation's finances have been put on a solid footing through prudent economic and fiscal planning. At the same time, funding for a number of key social programs has been increased and the tax burden for taxpayers and businesses has been significantly reduced. As well, the government has placed a priority on efforts to keep Canada at the forefront of the knowledge economy through increased investment in skills and learning, as well as research and development.

The Canadian economy has gone through an extended period of low-inflationary growth and low unemployment. At the end of 2000, Canada had recorded 21 consecutive quarters of GDP growth and its lowest unemployment rate in 25 years. This strength augurs well but with the prospect of a slowing economy in the United States, we cannot afford to be complacent.

The Department of Finance will continue to ensure that the Government's economic and fiscal position is protected with the inclusion of prudence to cope with unforeseen circumstances. Prudent planning combined with ongoing efforts to reduce Canada's national debt will allow the Government to meet its commitments, both now and in the future. In its annual assessment of the nation's economy, the International Monetary Fund noted that "the strong policy framework in place has positioned the real and financial economy to cope with any new major economic shock, including a slowdown in U.S. growth."

A further ongoing challenge is to manage increased interdependence among countries in the international financial system. As one of the founding members of the G-20, which Canada chairs, we continue to work with other major industrialized countries and international financial organizations to promote global financial stability.

The dedicated public servants who work in the Department of Finance are determined to continue providing effective stewardship for the nation's finances and make life better for Canadians.

Section II: Departmental Overview

1. Mandate, Mission and Client Groups

Mandate

The fundamental purpose of the Department of Finance Canada is to help the government develop and implement economic, social and financial policies and programs that foster strong sustainable growth. In its central agency role, it serves as the government's primary source of analysis and advice on the economic, fiscal, social and tax implications of key government priorities.

Departmental responsibilities include preparing the federal budget; developing tax and tariff policy and legislation; managing federal borrowing on financial markets; administering major transfers of federal funds to provinces and territories; developing regulatory policy for the country's financial sector; and representing Canada within international financial institutions.

This requires monitoring and researching the performance of the Canadian economy in terms of output and growth; employment and income; price stability and monetary policy; and long-term structural changes. The Department is also concerned with financial market developments, with trade and other international economic matters that bear on Canada's domestic economic performance, and with competitiveness.

Mission

The mission of the Department of Finance Canada is to support the Minister of Finance and the Secretary of State (International Financial Institutions) in carrying out their core functions and statutory responsibilities by

- providing the best possible analysis and policy advice on economic, social and financial issues;
- implementing government decisions in a timely and efficient manner;
- communicating government decisions, in the clearest way possible within and outside government;
- acting as an effective conduit for the views of participants in the economy from all parts of Canada; and
- maintaining high-quality support systems and development programs to carry out these functions.

Client Groups

The Department provides services to the following client groups:

- **The Government, Cabinet and the Treasury Board** – by providing analysis, advice and recommendations regarding economic, social and financial affairs and tax matters. The Department is also responsible for providing instructions for the drafting of legislation in these areas.

- **Parliamentary and Senate committees** – by being the primary sponsor of bills on taxation and financial matters and steering them through the parliamentary process.

- **Parliament, the public and Canadian interest groups** – by supporting an expanded program of public information and consultation. This includes responding to requests for information and providing facts to Canadians on key economic, fiscal and tax issues to facilitate wide participation in a more open, broad-based consultation process.

- **Departments, agencies, and Crown corporations** – by playing an active role in encouraging co-ordination and harmony among all federal initiatives which affect the economy, the financial sector and financial markets.

- **Provincial and territorial governments** – by constantly working towards improved co-operation on transfer, fiscal, taxation and financial sector issues to ensure a co-ordinated approach to issues of concern to all governments, and by working with provinces and territories as the joint stewards of the Canada Pension Plan (CPP) to ensure that it remains financially secure and stable.

- **Financial market participants** – by working with market participants to improve debt management practices and to promote the maintenance of a well-functioning market for Government of Canada securities, and by ensuring that investors in Canadian government debt are well-informed of financial and economic developments.

- **International economic and finance community** – by developing Canada's policy with respect to the World Bank, the International Monetary Fund and the European Bank for Reconstruction and Development; by negotiating double taxation treaties with our treaty partners; and by representing Canada in a broad range of official international forums (such as the G-7).

- **International trade community** – by being responsible for Canada's economic import policy, including the *Customs Tariff*, trade remedy legislation and trade in financial services, and by participating in international trade forums (such as the World Trade Organization or WTO) and in related negotiations as they concern trade, import policy, services and investment issues.

2. Departmental Organization

The Department of Finance operates under sections 14–16 of the *Financial Administration Act*, which provides the Minister with broad responsibility for "the management of the Consolidated Revenue Fund and the supervision, control and direction of all matters relating to the financial affairs of Canada not by law assigned to the Treasury Board or to any other Minister."

2.A Departmental Organization: Lines of Business

Business line objectives and descriptions are presented below for the three departmental programs.

Economic, Social and Financial Policies Program

Policies and Advice Business Line

Objective: Appropriate policies and sound advice with respect to economic, social and financial conditions and the government's agenda.

Description:

- Economic and Fiscal Policy: the domestic and international economic and financial outlook; the government's overall fiscal framework, expenditure plan and resource allocation; and the government's overall economic policy framework;
- International Trade and Finance: with specific reference to import tariffs and trade remedies; foreign direct investment; economic co-operation; export financing; international development assistance and international financial relations (including G-7 and G-20);
- Tax Policy: the development and evaluation of federal taxation policies and legislation with respect to income, sales and excise taxes;
- Financial Sector Policy: government debt, cash and reserves management; legislation governing federally regulated financial institutions; transaction approvals; anti-money-laundering initiatives; financial, investment and borrowing issues relating to Crown corporations, departments and agencies; and issues related to financing "the new knowledge-based economy";
- Federal-Provincial Relations and Social Policy: federal-provincial fiscal and economic relations and Canadian social policies and programs;
- Economic Development and Corporate Finance: the economic, fiscal and financial implications of the government's micro-economic policies and programs, including loans, investments and guarantees of the Crown; proposals for assistance to major projects or corporate restructuring initiatives advanced by the private sector; and the management and, as appropriate, the privatization of Crown corporations and other corporate holdings; and
- Consultations and Communications: communications strategies and initiatives within all aspects of policy development; broad consultations to provide the Minister and Department with public input on policy options.

International Financial Organizations Business Line

Objective: Responsible administration of international financial obligations and subscriptions.

Description:

- payments to such organizations as the International Development Association (IDA), the Poverty Reduction and Growth Facility (PRGF), and the European Bank for Reconstruction and Development (EBRD);
- grants and contributions to international debtors under Paris Club;
- through Canada's governorship and representation on the executive boards of these institutions, works to ensure that resources are used efficiently to promote growth and equitable development in the world economy.

Domestic Coinage Business Line

Objective: Payment of the production and distribution costs for domestic circulating coinage.

Description:

- payments out of the Consolidated Revenue Fund to the Royal Canadian Mint for the production and distribution of domestic circulating coinage to meet the needs of the Canadian economy;
- coins are sold to financial institutions at face value and the proceeds are deposited in the Consolidated Revenue Fund.

Corporate Administration Business Line

Objective: Effective and efficient corporate administration.

Description:

- Appropriate departmental management;
- Strategic communications advice;
- Suitable public affairs support;
- Sound legal advice;
- Effective and efficient financial, human resources, information technology, security and administrative systems and expertise.

Public Debt Program

Interest and Other Costs Business Line

Objective: The funding of interest and of service costs of the public debt and of the issuing costs of wholesale debt, as necessary; the provision of stable, low cost funding for the government; and the maintenance of a well-functioning market in Government of Canada securities.

Description:

- management of the government's borrowing program. (The Department works closely with the Bank of Canada on all aspects of debt management since the Bank acts as official fiscal agent for the federal government in the area of debt operations and provides advice related to overall debt strategy.)

  NOTE: Interest costs related to retail debt products are included in this business line, while retail debt-issuing costs are included in the Canada Investment and Savings Business Line, described below.

Canada Investment and Savings Business Line

Objective: The provision of funding for the government consistent with its fiscal plan, and balancing cost, risk and market considerations; maintenance of a reasonable and sustainable retail share of the total federal debt, thereby ensuring a broad investor base for government debt; and the offer of attractive products that benefit all Canadians.

Description:

- the development and marketing of retail debt non-marketable instruments such as Canada Savings Bonds (CSBs) and Canada Premium Bonds (CPBs) directly to Canadians, through employers and in co-operation with financial institutions, by Canada Investment and Savings (a special operating agency reporting to the Deputy Minister of Finance).

Federal-Provincial Transfers Program

Transfer Payments Business Line

Objective: transfer payments pursuant to statutes with respect to the Canada Health and Social Transfer (CHST), Equalization and other transfers, and pursuant to agreements with respect to Territorial Formula Financing.

Description:

- Canada Health and Social Transfer: payments to provinces are made according to legislation and include both cash and tax transfers.
- Fiscal Equalization: payments to provinces are made according to precise formulas embodied in legislation and regulations.
- Territorial Formula Financing: payments to territorial governments are made according to formulas embodied in federal-territorial agreements.
- Other Transfer Payments: funds are provided to, or recovered from, provincial governments under various statutory authorities.

2.B Departmental Organization: Branch Structure

Six policy branches supported by Consultations and Communications Branch, Law Branch and Corporate Services Branch deliver the above-noted programs, as well as the associated business lines. The organizational structure displayed on the following page shows the positions responsible for each business line.

2.C Departmental Employees

The Department of Finance has a strong culture of professionalism and excellence. We are a knowledge organization, a policy department and a central agency. We have extremely competent and exceptionally committed employees who have joined the Department because they believe that public service is both different and important and that they can make a real contribution to their country.

Of our total workforce, the two largest groups are analysts/economists (52 per cent) and managers (20 per cent). Among the analysts/economists:

- the average age is 35;
- 52 per cent speak both English and French;
- 30 per cent have French as their mother tongue;
- 10 per cent have identified themselves as belonging to a visible minority.

Our people, and the culture and environment in which they work, are our key assets. Our ongoing challenge as an organization is continually to build a workplace that attracts and retains the best and the brightest knowledge workers. Departmental management views comprehensive human resource management as a key on-going priority and is committed to moving forward on our departmental Human Resources Plan.

Program, Business Line and Organization Chart

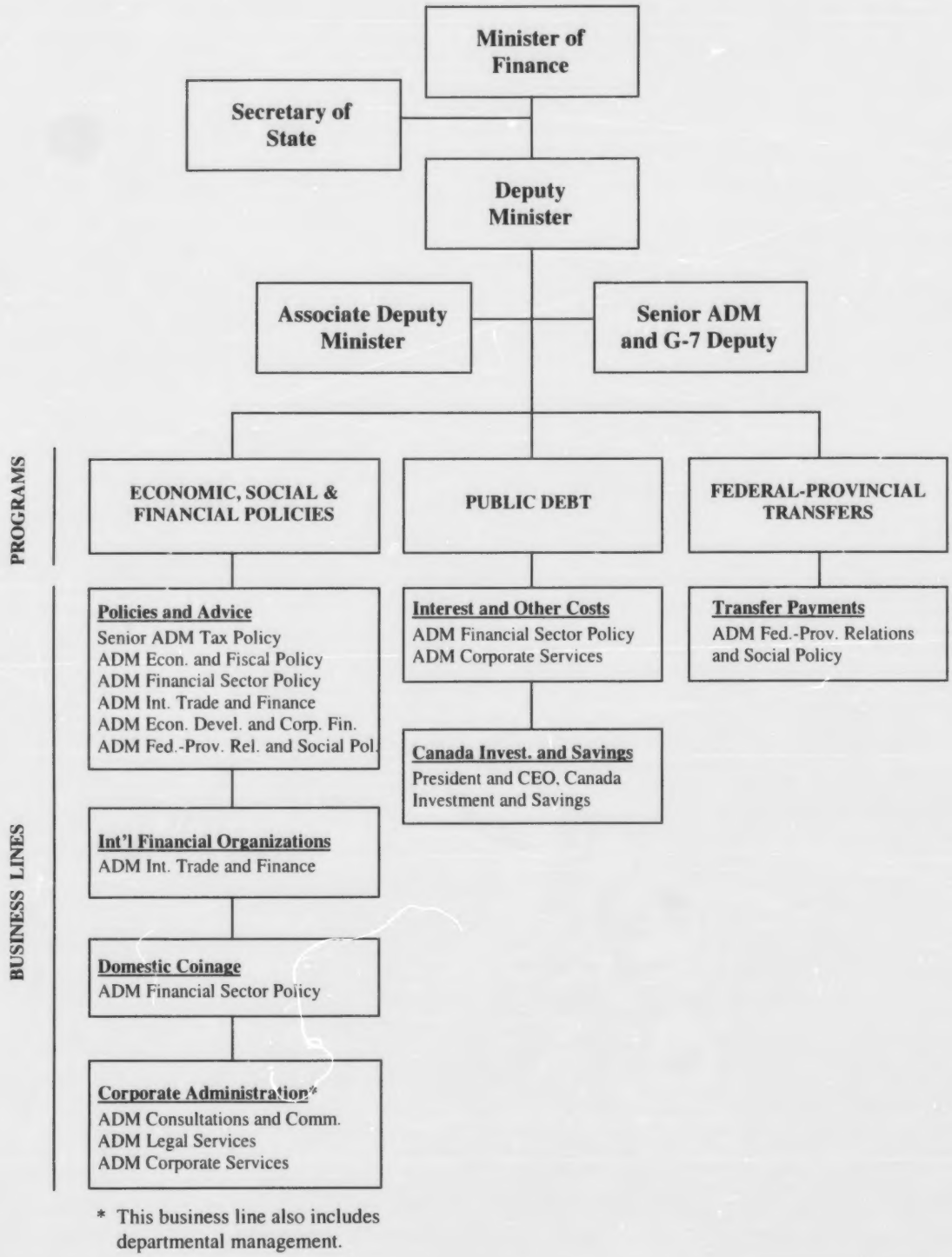

* This business line also includes departmental management.

3. Planning Context

The key strategic priority for the Department is to help the government make the decisions that will contribute the most to strong and sustainable economic growth. Such growth will allow both individuals to enjoy sustained increases in living standards and governments to have the resources required to provide high-quality public services.

The Department will make these efforts in the midst of a challenging environment. As was noted in the Speech from the Throne on January 30, 2001, Canada and Canadians are called to compete in a faster-paced, technology-driven world economy; to respond to economic uncertainty among our trading partners; to continue to strengthen the fabric of our society in an era of increasing globalization; and to advance our Canadian interests and values in the international arena.

Canada's recent economic performance has been impressive. The economy grew at a strong pace in 2000, while the unemployment rate declined to its lowest level in 25 years. At the same time, Canada's inflation rate over the past five years has averaged 1.7 per cent – well below the average for G-7 countries. All Canadians can take pride in the strong performance of our economy in recent years, but there is no room for complacency. The U.S. economy has slowed more than expected, and uncertainty about future U.S. prospects has increased. This will have an impact on the global economy. In this context, given the improved fundamentals in recent years and the massive tax cuts which took effect on January 1, 2001, Canada is well-positioned to ride through any short-term economic downturn.

4. Departmental Planned Spending

	Forecast Spending 2000–01*	Planned Spending 2001–02	Planned Spending 2002–03
		($ millions)	
Budgetary Main Estimates (gross)	64,404.3	**68,916.7**	70,116.0
Non-Budgetary Main Estimates (gross)†	462.1	**24.2**	26.3
Less: Respendable revenue	7.1	**7.4**	7.4
Total Main Estimates	64,859.3	**68,933.5**	70,134.9
Adjustments	5,459.8	–	–
Net Planned Spending	70,319.1	**68,933.5**	70,134.9
Less: Non-respendable revenue	198.7	**100.8**	105.6
Plus: Cost of services received without charge	10.1	**11.3**	11.4
Net Cost of Program	70,130.5	**68,844.0**	70,040.7
Full-Time Equivalents	811	**793**	791

* Reflects best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year.

† Expenditures decreased from 2000–01 because expenditures related to the International Development Association and the International Monetary Fund's Poverty Reduction and Growth Facility were reduced.

Reference should be made to Table 1 in Section V of this *Report* for the presentation of Net Planned Spending and Full-Time Equivalents by program and business line.

Section III: Departmental Plans, Results and Activities

Fostering strong and sustainable economic growth is the goal upon which all departmental activities are focussed. The following chart displays key results commitments. Key priorities and activities to meet these commitments are detailed on subsequent pages.

Summary of Key Results Commitments

To provide Canadians with	*To be demonstrated by*
Fiscal Sustainability	✔ budgets that are balanced or better, and debt reduction ✔ an enduring low-inflation environment to foster growth ✔ a fair, efficient and competitive tax system ✔ an effective public debt program
The New Knowledge-based Economy	✔ an agenda for innovation in the new knowledge-based economy ✔ a competitive and secure financial sector ✔ a policy environment supporting access to capital ✔ sectoral programs that promote economic adjustment
Social Advantage for Canada	✔ support for the implementation of the Health and Early Childhood Development Agreements ✔ a system of transfers to provinces upholding a strong federation ✔ assistance in the development of the skills of Canadians ✔ sustainable social programs
Global Advantage for Canada	✔ a key role in building international consensus on reforms to promote global stability and sharing of the benefits of globalization ✔ advancement of Canada's international trade and investment interests ✔ a policy environment encouraging sustainable development ✔ an active role in building the Canada "brand" globally

Strong and Sustainable Economic Growth

The next few years present a unique opportunity to determine the shape of the Canadian economy for at least the decade to come. The economic transformation of Canada has been underway for some time, but the rate of change needed for success has been picking up even faster. The combined forces of the information revolution and globalization, and the speed at which these forces are changing the economic landscape, present unique opportunities and risks to all economies. Canada is particularly well placed to seize these opportunities.

An integrated approach is key to longer-term success in the new, global knowledge-based economy. The aim of this approach is to make Canada more competitive in the converging North American and global space by accentuating our strengths and carving out new areas of advantage rather than replicating others. The payoff to such a concerted approach should be significantly higher standards of living for Canadians and an improved quality of life – in short, making Canada the best place both to live and to work.

Fiscal Sustainability

- After two decades of deficits, the federal government is now in a period of surpluses. A key fiscal planning objective for the next few years is to ensure that a sustainable fiscal structure is put in place.
- The current slowdown in the U.S. economy raises concerns. It has been deeper and more significant than was expected only a few months ago. Given the size of our trading relationship with the U.S., this obviously has implications for Canada. It is thus essential to ensure that the fiscal structure put in place can cope with such unavoidable cyclical swings in the global economy. A healthy mix of strong fundamentals – fiscal surpluses, low inflation, tax cuts and forward-looking policies – means that Canada is better positioned to manage economic turbulence than it has been in decades.
- Making sure that the spending and revenue trends that the government puts in place are consistent with prudent forecasts of future economic development is key to establishing fiscal sustainability over the mandate.
- Over the last couple of years, several large, upward revisions to the economic forecast have provided the extra resources for the implementation of significant new initiatives. It is important to understand the reason for these positive fiscal surprises: forecasters under-estimated the pace and scope of Canada's cyclical recovery. Future fiscal dividends have largely to come from growth in productivity above the rate assumed in the average private sector medium-term forecast and embedded in the 2000 Economic Statement and Budget Update.

Key Result: Fiscal Sustainability

Demonstrated by:	Key Priorities
✔ budgets that are balanced or better, and debt reduction	➢ Developing economic and fiscal policy options for the next budget
✔ an enduring low-inflation environment to foster growth	➢ Concluding an agreement on medium-term inflation targets with the Bank of Canada
✔ a fair, efficient and competitive tax system	➢ Implementing the five-year plan for tax relief ➢ Improving the neutrality and international competitiveness of the corporate tax system ➢ Expanding the tax treaty network ➢ Renewing federal-provincial-territorial income tax collection agreements
✔ an effective public debt program	➢ Maintaining a prudent public debt structure and financial position ➢ Enhancing liquidity and transparency standards to maintain a well-functioning Government-of-Canada securities market ➢ Delivering a vibrant, cost-effective retail debt program through diversification of sales channels and improved back-office efficiency

The New Knowledge-based Economy

- Innovation is a key element required for success in the new knowledge-based economy. It is also an area where Canada faces a real challenge, since a nation's potential for innovative activity is strongly linked to its research capacity. At the moment, Canada ranks 15th among OECD countries in its investments in research and development as a percentage of GDP. Transforming all sectors of Canada's economy into sectors of the new knowledge-based economy will require a major focus on innovation, particularly by the private sector. For its part, the government will provide appropriate support for basic research and development, and continue to develop a tax and policy regime supportive of entrepreneurship, innovation and risk-taking.

- Although Canada faces significant challenges in taking full advantage of opportunities provided by the new knowledge-based economy, there is now real momentum. The federal government has made significant new investments in basic research over the last four years. As well, the tax changes in the 2000 budget (http://www.fin.gc.ca/budget00/toce/2000/bud2000e.htm) and 2000 Economic Statement and Budget Update (http://www.fin.gc.ca/toce/2000/ec00e.htm) have substantially improved incentives for entrepreneurship and innovation.

- Canada needs to ensure that capital markets are efficient and globally competitive to serve Canadian business and Canadian consumers well over the decade ahead and to support innovation and entrepreneurship. The financial services sector is both a key global sector of the new knowledge-based economy in its own right, and a key enabler of this economy and of approaches to doing business in all sectors of the economy. Leading-edge financial services are information-based, technology-driven and strategically focussed (often seeking global market share in niche areas). Innovative capital markets will be crucial to Canada's future economic success.

- Finally, there is a need to ensure that government programs facilitate the adaptation of all sectors of the economy to this new environment.

Key Result: The New Knowledge-based Economy

Demonstrated by:	*Key Priorities*
✔ an agenda for innovation in the new knowledge-based economy	➢ Increasing the level of research and development across all sectors ➢ Improving the policy framework for the commercialization of research
✔ a competitive and secure financial sector	➢ Implementing a new policy framework for the financial services sector ➢ Continuing the implementation of the anti-money-laundering regime ➢ Ensuring that the regulatory framework for Canada's financial institutions remains internationally competitive
✔ a policy environment supporting access to capital	➢ Developing a supportive environment for financing at early stages
✔ sectoral policies that promote economic adjustment	➢ Ensuring that the government's programs facilitate the transition of all sectors of the economy to the new technological, global environment

Social Advantage for Canada

- To succeed in the new knowledge-based economy and to sustain such success demands a focus on key social programs, and the values they represent, that support, educate and sustain a knowledge economy and society. The quality of communities, the quality of health care, the quality of education, the quality of the social safety net, and equality of opportunity all matter in creating world-class knowledge-based economies/societies. Creating a social advantage bolsters a country's economic advantage. And strong productive economies provide the resources to re-invest continually in key social infrastructure. In short, successful knowledge economies are high quality-of-life societies.

- In the new knowledge-based economy, knowledge workers are a key resource. Access to a highly skilled, innovative labour force is increasingly a crucial competitive advantage. With the rapidly growing new economies come shifts in "employability skills" in all sectors of the economy. The challenge is not only to increase Canada's labour pool of knowledge workers, but also to focus on the skills, retention and lifelong learning of those in the pool.

- This also means making substantial progress on a number of key current issues in social policy in order to provide

  - support for the implementation of the Health and Early Childhood Development Agreements;

  - sustainable system of transfers to provinces to foster a strong federation;

  - assistance in the development of the skills of Canadians; and

  - sustainability of social programs.

Key Result: Social Advantage for Canada

Demonstrated by	*Key Priorities*
✔ support for the implementation of the Health and Early Childhood Agreements	➢ Providing provinces and territories with $23.4 billion of new federal investments in the CHST over the next five years to help renew the health care system and improve and expand early childhood development programs
✔ a system of transfers to provinces upholding a strong federation	➢ Continuing the review of the Equalization program and of the Territorial Formula Financing in preparation for new arrangements in 2004–05 ➢ Taking steps to lift the Equalization ceiling for 1999–2000 ➢ Ensuring the efficient administration of the transfer programs, including timely and accurate payments to provinces consistent with legislation and regulations
✔ assistance in the development of the skills of Canadians	➢ Working with Human Resources Development Canada (HRDC) and other key departments to develop and implement policies that help Canadians upgrade their skills
✔ sustainability of social programs	➢ Launching the upcoming CPP triennial review of the financial status of the Plan

Global Advantage for Canada

- Globalization is not a new trend, but the interaction of "globalizing forces" with technology – particularly new information and communications technologies – has increased its pace and extended its scope over the last decade. It has fundamentally changed our concepts of the "effective marketplace" for goods and services, it is leading to the "death of distance," redefining ways of doing business, and has created a truly global market for capital. It has also created truly transnational firms, and now transnational NGOs. It is, in short, reshaping relations among citizens, firms, states and international organizations.

- Looking ahead over the mandate, Canada is well-positioned to play a leadership role in developing further the international "rules of the game," and in working to ensure that the new global economy provides advantages for Canada. As Chair of the G-20 (http://www.g20.org/indexe.html) and member of other fora, Canada will seek to forge consensus on reforms to increase global growth, financial stability and the sharing of the benefits of globalization. Canada will also work to strengthen the rules-based international trading system. It will pursue its trade and investment interests in negotiations, notably in the WTO and the Free Trade Area of the Americas (FTAA), and by the appropriate use of dispute settlement procedures.

- Branding matters. We believe that reaping the benefits of truly global markets will depend not only on a better policy environment, but on a much better appreciation by global investors and global markets of Canada's advantages.

Key Result: Global Advantage for Canada

Demonstrated by	*Key Priorities*
✔ a key role in building international consensus on reforms to promote global stability and sharing of the benefits of globalization	➢ Supporting the Minister as Chair of the G-20 and Chair of the Western Hemisphere Finance Ministers' meeting (WHFM), and preparing to chair the G-7 in 2002 ➢ Working with the International Monetary Fund and the World Bank to develop the necessary tools for the prevention and management of financial and economic crises ➢ Showing leadership in working multilaterally and bilaterally towards timely debt relief for the eligible poorest, heavily indebted countries
✔ advancement of Canada's international trade and investment interests	➢ Working to improve the international trade rules in the WTO and the North American Free Trade Agreement (NAFTA); participating actively in bilateral and regional free-trade and other negotiations (e.g., services, agriculture); contributing to the resolution of trade and investment disputes ➢ Ensuring that tariff and trade remedy policies support and enhance the competitiveness of Canadian business ➢ Developing innovative approaches to financing that support Canada's participation in foreign trade and investment opportunities
✔ a policy environment encouraging sustainable development	➢ Working with the World Bank, the regional development banks and other institutions to promote poverty reduction through sustainable development ➢ Continuing the analysis of domestic emissions trading ➢ Working with other departments on new environmental regulatory and expenditure proposals
✔ an active role in building the Canada "brand" globally	➢ Developing initiatives to foster better understanding abroad of Canada's economy

Section IV: Horizontal Initiatives

Legislative and Regulatory Initiatives

Legislation and/or Regulations	Planned Results
Legislation to implement changes to financial sector legislation as set out in *Reforming Canada's Financial Services Sector: A Framework for the Future*	♦ Legislation was re-introduced in Parliament on February 7, 2001.
Customs Tariff – The *Tariff* contains a number of provisions that allow the government to respond, on an ongoing basis, to the competitive needs of Canadian industry and to defend Canada's rights and meet its obligations in accordance with international agreements and arrangements to which Canada is a party.	♦ Through the use of orders and regulations, the government will respond, as required, to the competitive needs of Canadian industry, defending Canada's rights and meeting its obligations under international agreements and arrangements.
The Special Import Measures Act – Legislation and related regulations were revised in 2000 to respond to recommendations contained in a parliamentary report.	♦ The government will monitor the implementation of recent changes to Canada's trade remedy system to ensure that it is functioning as intended and to address any unforeseen issues that may arise as a result of these changes.
Sales Tax and Excise Tax Legislation – Legislation will be brought forward to implement measures relating to the Goods and Services Tax and Harmonized Sales Tax (GST/HST), as well as the export tax on tobacco, that were proposed in the February 28, 2000, budget. Legislation will also be introduced to implement further technical sales tax changes that were announced on October 4, 2000.	♦ These tax changes will improve the operation and fairness of the tax system in the affected areas, will address industry concerns and protect the competitiveness of Canadian businesses, will remove certain anomalies in the existing tax structure, will secure revenues and will ensure that the legislation achieves the intended policy goals.
Excise Tax Act and related Regulations under Part IX of the Act (GST/HST) – Other amendments to the *Excise Tax Act* and regulations made under Part IX of the Act may be required from time to time to address emerging policy or technical issues.	♦ By means of these amendments the government will resolve technical problems, clarify ambiguous provisions, respond to court decisions, reflect or respond to other statutory changes and implement policy changes (including any changes that may be announced by press release).

Legislation and/or Regulations	Planned Results
Excise Act and related rules and regulations – New legislative framework for the federal taxation of spirits, wine and tobacco products	♦ These will replace the current archaic legislation and complex administration with a modern and flexible tax structure that recognizes the needs of government and industry.
Amendments to the *Fiscal Arrangements Act* to remove the Equalization payment ceiling for fiscal 1999–2000	♦ The legislation will give effect to the Prime Minister's commitment to remove the Equalization ceiling for 1999–2000.
Income tax changes relating to foreign investment entities and non-resident trusts	♦ New draft of legislation to implement the 1999 budget proposals to tighten the tax system applying to foreign trusts and investment funds is to be released in the spring of 2001, effective for 2002.
Implementation of tax treaties	♦ The government will introduce a bill to approve and implement new and amended income tax treaties between Canada and other countries.
2000 income tax legislation	♦ Comprehensive income tax bill to be tabled, incorporating provisions: ♦ to implement the income tax measures announced in the 2000 budget; ♦ to implement income tax measures announced in the October 2000 Economic Statement and Budget Update; ♦ previously included in Bill C-43 of 2000 (the 2000 "Technical Bill" which included the technical proposals of November 1999, the income tax legislation relating to taxpayer migration and the income tax amendments to implement the Bill C-55 accord regarding advertising expenses in foreign periodicals); and ♦ to implement other income tax initiatives proposed in 2000 (including income tax measures relating to Foreign Branch Banking and the rules governing the taxability of foreign actors).

Legislation and/or Regulations	Planned Results
Possible 2001 release of draft technical income tax amendments	♦ The Department may release further draft technical income tax amendments for consultation, if operational requirements permit.
Proceeds of Crime (Money-Laundering) Act Regulations required to implement certain provisions of the new Act, which received Royal Assent in June 2000, will be promulgated. Legislation to amend the Act will be re-introduced.	♦ The new Act and associated regulations will enhance the existing anti-money-laundering framework in Canada by adding new measures to improve the detection and deterrence of money-laundering. ♦ The new legislation will fulfil the government's commitment to the Senate to introduce amendments to address its concerns.

Sustainable Development Strategy

The Department of Finance Canada, along with 27 other federal departments, tabled its first sustainable development strategy (SDS) in Parliament in December 1997. The Department's first SDS proved valuable in showing how the federal government's fiscal and economic plans contributed to sustainable development in Canada. It also outlined Finance's approach and contribution to environmental objectives and issues in international sustainable development. Finally, it showed how we would improve environmental performance in our own operations.

The Department has now released its updated 2001–03 SDS. This new strategy builds upon the solid foundation that was provided by the 1997 strategy and upon the progress achieved by the Department and the Government as a whole over the last three years in promoting sustainable development. The 2001–03 SDS is focused on priority areas where the Department can make unique and important contributions to sustainable development in Canada and internationally. It makes use of guidance that was provided by the Commissioner of the Environment and Sustainable Development and by other departments and stakeholders, and has been shaped by the Department's own experience and lessons learned.

The actions contained in this strategy support Finance's two key goals in sustainable development for 2001–03: ensuring intergenerational equity and more fully integrating economic, social and environmental considerations and objectives into policy making. In pursuing these goals the Department has identified four theme areas or key issues upon which to base action over the next three years: Building the Future; Integrating the Economy and the Environment; Sustainable Development in the Global Economy; and Greening Operations. The Department has also renewed its approach to implementing its strategy, including designating a departmental sustainable development champion and giving new roles to senior management and officials in ensuring the strategy's implementation.

The Department's sustainable development strategy, containing its sustainable development action plan for 2001–03, can be found at http://www.fin.gc.ca/toce/2001/sds2001e.html.

Government On-Line

As noted in the *1999–2000 Departmental Performance Report*, the Department met the GOL initiative's Tier-One requirements to have information on-line on all key programs and services, to make available e-forms and to provide automatic e-mail acknowledgements in advance of December 31, 2000, all by means of its Web site.

The Department's sole program, transfers to provinces and territories, is already fully compliant with Tier-Two requirements to deliver programs and services securely on-line in advance of the year 2004. In addition, because the Department's services largely consist of information products such as the budget, which are already publicly available on the Department's Web site, Finance is considered to be compliant with the service component as well. The Department will continue to participate in developing and promoting GOL's client-centric clustering and integration.

Section V: Financial Information

Table 1: Net Planned Spending and Full-Time Equivalents

Table 2: Summary of Transfer Payments

Table 3: Details of Transfer Payments

Table 4: Source of Respendable and Non-respendable Revenue

Table 5: Net Cost of Programs for the Estimates Year

Table 6: Loans, Investments and Advances by Program and Business Line

Table 1: Net Planned Spending and Full–Time Equivalents

Program/Business Line	Forecast Spending 2000–01		Planned Spending 2001–02		Planned Spending 2002–03	
	$millions	FTE	$millions	FTE	$millions	FTE
Economic, Social and Financial Policies Program						
Policies and Advice*	49.9	559	**52.8**	**541**	53.2	539
International Financial Organizations† ‡	1,260.6	–	**652.7**	–	569.7	–
Domestic Coinage	95.7	–	**41.0**	–	45.0	–
Corporate Administration*	39.9	252	**29.0**	**252**	29.0	252
	1,446.1	811	**775.5**	**793**	696.9	791
Public Debt Program						
Interest and Other Costs	42,036.0	–	**41,527.0**	–	41,052.0	–
Canada Investment & Savings	164.0	–	**173.0**	–	148.0	–
	42,200.0	–	**41,700.0**	–	41,200.0	–
Federal-Provincial Transfers Program						
Transfer Payments	26,673.0	–	**26,458.0**	–	28,238.0	–
	26,673.0	–	**26,458.0**	–	28,238.0	–
TOTAL	70,319.1	811	**68,933.5**	**793**	70,134.9	791

* Includes a transfer between business lines not reflected in Part II of the Main Estimates.

† Includes both Budgetary and Non-budgetary items.

‡ Expenditures decreased from 2000–01 because expenditures related to the International Development Association and the International Monetary Fund's Poverty Reduction and Growth Facility were reduced.

Table 2: Summary of Transfer Payments

	Forecast Spending 2000–01	Planned Spending 2001–02	Planned Spending 2002–03
		($ millions)	
Grants			
International Financial Organizations	175.0	**161.0**	161.0
Total Grants	175.0	**161.0**	161.0
Contributions			
International Financial Organizations	170.0	**165.0**	165.0
Total Contributions	170.0	**165.0**	165.0
Other Transfer Payments			
International Financial Organizations*	447.1	**302.5**	217.3
Federal-Provincial Transfer Payments (cash portion)†	26,673.0	**26,458.0**	28,238.0
Total Other Transfer Payments	27,120.1	**26,760.5**	28,455.3
Total Transfer Payments	27,465.1	**27,086.5**	28,781.3

* Expenditures decreased from 2000–01 because expenditures related to the International Development Association were reduced.

† The amount shown as Planned Spending for 2001–02 is the cash contributions authorized by Part V of the *Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act*. The following table shows the total federal contribution in respect of the Canada Health and Social Transfer (CHST), including the tax portion of the transfer:

	($ millions)
Total cash Transfers Payments – Main Estimates	17,300.0
Plus Tax Transfers	15,807.0
Total	33,107.0

Table 3: Details of Transfer Payments

Economic, Social and Financial Policies Program

International Financial Organizations Business Line

Objective:

- Responsible administration of international financial obligations and subscriptions

Planned Results:

- The efficient use of resources to promote growth and equitable development in the world economy

Milestones:

- Annual Parliamentary tabling in March of the *Report on Operations Under the* Bretton Woods and Related Agreements Act

Federal-Provincial Transfers Program

Transfer Payments Business Line

Objective:

- Transfer payments pursuant to statutes with respect to the Canada Health and Social Transfer (CHST), Equalization and other transfers, and pursuant to agreement with respect to Territorial Formula Financing

Planned Results:

- Efficient and effective administration of the program

Milestones:

- Timely and accurate payments consistent with statutory requirements

Table 4: Source of Respendable and Non-respendable Revenue

	Forecast Revenue 2000–01	Planned Revenue 2001–02	Planned Revenue 2002–03
		($ millions)	
Respendable Revenue			
Economic, Social and Financial Policies Program	9.7	**7.4**	7.4
Total Credited to the Respendable Revenue	9.7	**7.4**	7.4
Non-respendable revenue			
Economic, Social and Financial Policies Program*	198.7	**100.8**	105.6
Total Credited to the Non-respendable Revenue	198.7	**100.8**	105.6
Total Revenue	208.4	**108.2**	113.0

* Revenue is reduced because of an expected decrease in the sales and production of domestic coinage with the close of the Millennium coin project.

Table 5: Net Cost of Programs for the Estimates Year 2001–02

	Economic, Social & Financial Policies Program	Public Debt Program	Federal-Provincial-Transfers Program	Total
		($ millions)		
Net Planned Spending	**775.5**	**41,700.0**	**26,458.0**	**68,933.5**
Plus:				
Services Received without Charge				
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada	5.6			**5.6**
Contributions covering employees' share of insurance premiums and costs paid by the Treasury Board Secretariat	3.5			**3.5**
Workmen's Compensation coverage provided by Human Resources Development Canada	0.0			**0.0**
Salary and associated costs of legal services provided by the Department of Justice Canada	2.2			**2.2**
Total Cost of Programs	**786.8**	**41,700.0**	**26,458.0**	**68,944.8**
Less:				
Non-respendable Revenue	100.8			**100.8**
Total Revenue	**100.8**			**100.8**
2001–02 Net Cost of Programs	**686.0**	**41,700.0**	**26,458.0**	**68,844.0**

Table 6: Loans, Investments and Advances by Program and Business Line

	Forecast Spending 2000–01	Planned Spending 2001–02	Planned Spending 2002–03
		($ millions)	
Economic, Social and Financial Policies Program			
International Financial Organizations*	468.5	**24.2**	26.3

* Expenditures decreased from 2000–01 because expenditures related to the International Development Association and the International Monetary Fund's Poverty Reduction and Growth Facility were reduce

Section VI: Other Information

Statutory and Departmental Reports

Annual Financial Report of the Government of Canada and Fiscal Reference Tables

Annual Report to Parliament on the Operations of the Exchange Fund Account

Canadian Federal Budget

Debt Management Report

Debt Management Strategy

Departmental Performance Report

Economic and Fiscal Update

Economy in Brief – Quarterly

Fiscal Monitor – Monthly

Government of Canada Securities – Quarterly

Government of Canada Tax Expenditures and Evaluations

Report on Operations under the Bretton Woods and Related Agreements Act

Report on Operations under the European Bank for Reconstruction and Development Agreement Act

Report on Plans and Priorities

Sustainable Development Strategy

Distribution Centre
300 Laurier Avenue West
Ottawa, Ontario
K1A 0G5
Tel: 613 995-2855

These reports can be accessed at the Web site of the Department of Finance Canada:
http://www.fin.gc.ca/

Appendix: Crosswalk – Key Results to Business Lines

Program / Business Line* → Key Results ↓	Economic, Social and Financial Policies			Public Debt		Fed.-Prov. Transfers
	Policies and Advice	Int'l. Financial Org.	Domestic Coinage	Interest and Other Costs	CI&S	Transfer Payments
Fiscal Sustainability						
• budgets that are balanced or better	✓	✓	✓			
• an enduring low-inflation environment	✓					
• a fair, efficient and competitive tax system	✓					
• an effective public debt program	✓			✓	✓	
New Knowledge-based Economy						
• an agenda for innovation	✓					
• a competitive and secure financial sector	✓					
• a policy environment supporting access to capital	✓					
• sectoral programs that promote economic adjustment	✓					
Social Advantage for Canada						
• support for the implementation of Health and Early Childhood Development Agreements	✓					✓
• a system of transfers to provinces upholding a strong federation	✓					✓
• assistance in the development of the skills of Canadians	✓					✓
• sustainability of social programs	✓					✓

* Details on program and business line resources are included in Table 1, Section V of this *Report*.

Program / Business Line* → Key Results ↓	Economic, Social and Financial Policies			Public Debt		Fed.-Prov. Transfers
	Policies and Advice	Int'l. Financial Org.	Domestic Coinage	Interest and Other Costs	CI&S	Transfer Payments
Global Advantage for Canada						
• a key role in building international consensus on reforms to promote global stability and the sharing of the benefits of globalization	✓	✓				
• advancement of Canada's international trade and investment interests	✓					
• a policy environment encouraging sustainable development	✓	✓				
• an active role in building the Canada "brand" globally	✓					

BUDGET DES DÉPENSES

Ministère des Finances Canada

Budget des dépenses
2001-2002

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2001

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la
poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : http://publications.tpsgc.gc.ca

No. de catalogue BT31-2/2002-III-54

ISBN 0-660-61484-7

Ministère des Finances Canada

Un rapport sur les plans et les priorités

Budget des dépenses
2001-2002

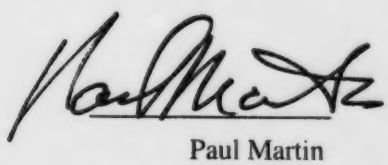

Paul Martin
Ministre des Finances

Table des matières

Section I : **Message du Ministre** **1**

Section II : **Vue d'ensemble du Ministère** **3**

1. Mandat, mission et groupes clients 3
2. Organisation du Ministère 5
   - 2.A Organisation du Ministère : Secteurs d'activité 5
   - 2.B Organisation du Ministère : Structure des directions 8
   - 2.C Effectif du Ministère 8
3. Cadre de planification 11
4. Dépenses prévues du Ministère 11

Section III : **Plans, résultats et activités du Ministère** **13**

Résumé des engagements à l'égard des résultats clés 13

Section IV : **Initiatives horizontales** **23**

Initiatives législatives et réglementaires 23

Stratégie de développement durable 27

Gouvernement en direct 28

Section V : **Renseignements financiers** **29**

Section VI : **Autres renseignements** **35**

Rapports législatifs et ministériels 35

Annexe : **Correspondance entre les résultats clés et les secteurs d'activité** **37**

Section I : Message du Ministre

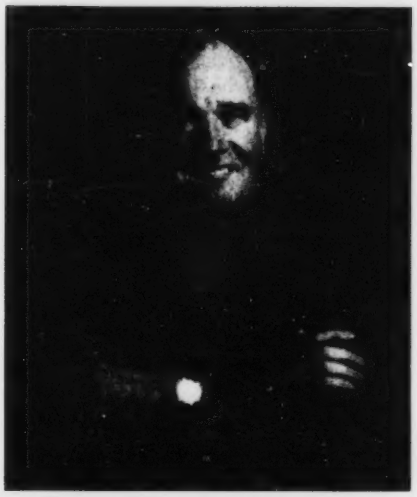

L'honorable Paul Martin, C.P., député

À titre de ministère fédéral qui a la responsabilité première de la situation financière et des politiques axées sur le développement économique et la croissance de l'État, le ministère des Finances Canada appuie directement les efforts déployés par le gouvernement pour donner à tous les Canadiens la possibilité d'accroître leur niveau de vie et de bénéficier d'une meilleure qualité de vie.

Ces dernières années, grâce à la détermination des Canadiens et des Canadiennes, l'application de mesures de planification économique et budgétaire prudentes a permis d'asseoir les finances publiques sur une base solide. Au même moment, le gouvernement a augmenté les crédits consacrés à un certain nombre de programmes sociaux clés et a allégé considérablement le fardeau fiscal des particuliers et des entreprises. Le gouvernement tient en outre à ce que le Canada demeure un chef de file de l'économie du savoir grâce à des investissements accrus, tant dans les compétences et le savoir, que dans la recherche et le développement.

L'économie canadienne a profité d'une longue période de croissance peu inflationniste et de chômage réduit. À la fin de 2000, le produit intérieur brut du Canada avait connu 21 trimestres consécutifs de croissance et le pays affichait son plus bas taux de chômage en 25 ans. Ce dynamisme augure bien mais, compte tenu d'un ralentissement possible de l'économie américaine, le Canada ne doit pas faire preuve de complaisance.

Le ministère des Finances continuera d'assortir la position économique et budgétaire du gouvernement d'une marge de prudence afin de composer avec les situations imprévues. Une planification prudente, doublée d'efforts soutenus visant à réduire notre dette nationale, permettra au gouvernement de respecter ses engagements, aujourd'hui et demain. Dans le cadre de son examen annuel de l'économie du pays, le Fonds monétaire international fait remarquer que « le solide cadre stratégique ainsi instauré a mis l'économie, tant réelle que financière, dans la position voulue pour contrer, le cas échéant, les conséquences de nouveaux bouleversements économiques majeurs, dont un ralentissement de la croissance aux États-Unis ».

Nous devons aussi continuer de gérer l'interdépendance accrue des pays au sein du système financier international. Étant au nombre des membres fondateurs du G-20 qu'il préside, le Canada continue de collaborer avec les autres grands pays industrialisés et les organismes financiers internationaux pour promouvoir la stabilité financière à l'échelle planétaire.

Les fonctionnaires dévoués du ministère des Finances continueront donc de gérer efficacement les deniers publics pour que les Canadiens et les Canadiennes bénéficient d'un meilleur niveau de vie.

Section II : Vue d'ensemble du Ministère

1. Mandat, mission et groupes clients

Mandat

Le but fondamental du Ministère des Finances Canada est d'aider le gouvernement à élaborer et à mettre en œuvre des politiques et des programmes économiques, sociaux et financiers qui favorisent une croissance solide et durable. En qualité d'organisme central, le Ministère est la principale source d'analyse et de conseils sur les retombées économiques, budgétaires, sociales et fiscales des grandes priorités du gouvernement.

Outre qu'il prépare le budget, le Ministère élabore la politique et la législation fiscales et tarifaires, gère les emprunts du gouvernement fédéral sur les marchés financiers, administre les principaux transferts de fonds fédéraux aux provinces et aux territoires, élabore la politique de réglementation du secteur financier du pays et représente le Canada au sein des institutions financières internationales.

Ces fonctions obligent le Ministère à suivre et à étudier le rendement de l'économie canadienne sur le plan de la production et de la croissance, de l'emploi et du revenu, de la stabilité des prix et de la politique monétaire ainsi que de l'évolution structurelle à long terme. Le Ministère porte également une grande attention aux fluctuations du marché financier, au commerce et aux autres questions économiques internationales qui influent sur le rendement de l'économie canadienne et sur la capacité concurrentielle du Canada.

Mission

Le Ministère a pour mission d'aider le ministre des Finances et le secrétaire d'État (Institutions financières internationales) à s'acquitter de leurs fonctions essentielles et de leurs responsabilités légales :

- en fournissant les meilleurs conseils et analyses possibles sur les questions d'ordre économique, social et financier;
- en exécutant les décisions du gouvernement avec efficience et en temps opportun;
- en faisant connaître le plus clairement possible, dans l'administration fédérale et à l'extérieur, les décisions du gouvernement;
- en communicant efficacement les points de vue des intervenants dans l'économie de toutes les régions du Canada;
- en maintenant des systèmes d'appui et des programmes de développement de haute qualité afin de pouvoir s'acquitter de ces fonctions.

Groupes clients

Le Ministère fournit des services aux groupes clients suivants :

- **Le gouvernement, le Cabinet et le Conseil du Trésor** – en fournissant des analyses, des conseils et des recommandations sur les affaires économiques, sociales et financières du Canada, de même que sur la fiscalité. Le Ministère doit également donner des instructions en ce qui concerne la rédaction des mesures législatives dans ces domaines.

- **Les comités de la Chambre des communes et du Sénat** – en étant le principal promoteur de projets de loi à caractère fiscal et financier, et en leur faisant suivre les étapes du processus parlementaire.

- **Le Parlement, le public et les groupes d'intérêts du Canada** – en appuyant le programme élargi d'information et de consultation du public qui vise notamment à fournir des renseignements factuels de base aux Canadiens et aux Canadiennes sur les grandes questions économiques, financières et fiscales, de manière à faciliter une large participation à un processus de consultations plus ouvert et plus vaste.

- **Les ministères, les organismes et les sociétés d'État** – en contribuant activement à favoriser la coordination et l'harmonisation de toutes les initiatives fédérales qui influent sur l'économie, le secteur financier et les marchés financiers.

- **Les gouvernements provinciaux et territoriaux** – en travaillant en permanence à améliorer la coopération à l'égard des questions touchant les transferts, la situation budgétaire, la fiscalité et le secteur financier afin que toutes les administrations abordent les questions d'intérêt commun de façon concertée, et en collaborant avec les provinces et les territoires à titre de gestionnaires conjoints du Régime de pensions du Canada (RPC) pour qu'il demeure financièrement solide et stable.

- **Les intervenants dans le marché financier** – en cherchant, avec les intervenants dans le marché, à améliorer les méthodes de gestion de la dette et à favoriser le bon fonctionnement du marché des titres du gouvernement du Canada, de même qu'en veillant à ce que les acheteurs de titres émis par le gouvernement du Canada soient bien informés de la conjoncture économique et de la situation financière.

- **La communauté économique et financière internationale** – en élaborant la politique du Canada à l'égard de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD); en négociant des conventions fiscales avec nos partenaires; et en représentant le Canada dans diverses instances internationales comme le G-7.

- **La communauté commerciale internationale** – en assumant la responsabilité de la politique économique du Canada en matière d'importations, notamment la législation sur le *Tarif des douanes*, les recours commerciaux et le commerce des services financiers, et en participant à des forums sur le commerce international, comme l'Organisation mondiale du commerce ou l'OMC, et à des négociations connexes touchant le commerce, la politique sur les importations, les services et l'investissement.

2. Organisation du Ministère

Le Ministère exerce ses activités en application des articles 14 à 16 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, qui prévoient que le Ministre a la responsabilité de « la gestion du Trésor et la surveillance, le contrôle et la direction de toutes questions relatives aux affaires financières du Canada que la loi n'assigne pas au Conseil du Trésor ou à quelque autre ministre ».

2.A Organisation du Ministère : Secteurs d'activité

Voici les objectifs des différents secteurs d'activité pour chacun des trois programmes ministériels :

Programme des politiques économique, sociale et financière

Secteur d'activité Politiques et conseils

Objectif : Élaborer des politiques appropriées et fournir des conseils judicieux concernant la situation économique, sociale et financière, ainsi que le programme d'action du gouvernement.

Description :

- Politiques économique et fiscale : les perspectives économiques et financières nationales et internationales, le cadre financier global du gouvernement, le plan des dépenses, l'affectation des ressources et le cadre global de la politique économique du gouvernement;
- Finances et échanges internationaux : plus particulièrement dans le contexte des droits à l'importation, des recours commerciaux, de l'investissement direct étranger, de la coopération économique, du financement des exportations, de l'aide au développement international et des relations financières internationales, y compris le G-7 et le G-20;
- Politique de l'impôt : l'élaboration et l'évaluation des politiques et de la législation fiscales fédérales concernant l'impôt sur le revenu et les taxes d'accise et de vente;
- Politique du secteur financier : la gestion de la dette, de l'encaisse et des réserves du gouvernement, la législation applicable aux institutions financières fédérales, l'approbation des opérations, les initiatives de lutte contre le blanchiment de fonds, les questions financières, les investissements et les emprunts des sociétés d'État, des ministères et des organismes, ainsi que les enjeux liés au financement de la nouvelle économie du savoir;
- Relations fédérales-provinciales et politique sociale : les relations financières et économiques fédérales-provinciales, de même que la politique sociale et les programmes sociaux du Canada;
- Développement économique et finances intégrées : les conséquences économiques, budgétaires et financières des politiques et des programmes microéconomiques du gouvernement, y compris les prêts, les placements et les garanties de l'État, sur les propositions d'appui de grands projets ou d'initiatives de restructuration de sociétés émanant du secteur privé, de même que la gestion et, le cas échéant, la privatisation des sociétés d'État et d'autres actifs de l'État;
- Consultations et communications : les stratégies et les initiatives de communication à toutes les étapes de l'élaboration de la politique; de vastes consultations pour permettre au Ministre et au Ministère de connaître le point de vue du public au sujet des options stratégiques.

Secteur d'activité Organismes financiers internationaux

Objectif **:** Administrer de façon responsable les souscriptions du Canada aux organismes financiers internationaux et les obligations qui s'y rattachent.

Description **:**

- Paiements à des organisations comme l'Association internationale de développement (AID), la Facilité de réduction de la pauvreté et de croissance (FRPC) et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD);
- Subventions et contributions accordées aux pays débiteurs du monde conformément aux dispositions du Club de Paris;
- En qualité de représentant du Canada au sein du conseil de ces institutions, assurer une utilisation efficiente des ressources pour favoriser la croissance et le développement équitable de l'économie mondiale.

Secteur d'activité Monnaie canadienne

Objectif **:** Financer la production et la distribution de pièces de monnaie canadienne.

Description **:**

- Paiements à même le Trésor à la Monnaie royale canadienne pour la production et la distribution de pièces de monnaie canadienne de circulation pour répondre aux besoins de l'économie canadienne;
- Vente de pièces à des institutions financières à leur valeur nominale, le produit de leur vente étant versé au Trésor.

Secteur d'activité Administration générale

Objectif **:** Administrer le Ministère de manière efficace et efficiente.

Description **:**

- Gestion ministérielle efficace;
- Conseils stratégiques en communications;
- Appui opportun en matière d'affaires publiques;
- Conseils juridiques judicieux;
- Expertise et systèmes efficaces en matière de ressources humaines, de technologie de l'information, de sécurité et d'administration.

Programme du service de la dette publique

Secteur d'activité Frais d'intérêt et autres coûts

Objectif **:** Financer les frais d'intérêt et de service de la dette publique ainsi que le coût des émissions autres que celles effectuées sur le marché de détail, selon les besoins; assurer au gouvernement un financement stable à faible coût; et maintenir le bon fonctionnement du marché des titres émis par le gouvernement du Canada.

Description **:**

- Gestion du programme d'emprunts du gouvernement (le Ministère travaille en étroite collaboration avec la Banque du Canada à tous les aspects de la gestion de la dette. La Banque du Canada est l'agent financier officiel du gouvernement fédéral en ce qui concerne les opérations relatives à la dette, et elle fournit des conseils touchant la stratégie globale sur la dette).

  NOTA : Les frais d'intérêt liés aux titres au détail sont inclus dans les dépenses du présent secteur d'activité, tandis que les frais d'émission de ces titres sont inclus dans le secteur d'activité Placements Épargne Canada décrit ci-dessous.

Secteur d'activité Placements Épargne Canada (PEC)

Objectif : Veiller au financement du gouvernement fédéral conformément à son plan financier en maintenant un juste équilibre entre les considérations de coût, de risque et de marché; faire que la dette fédérale soit composée dans une proportion raisonnable et viable de titres au détail afin d'avoir un large bassin de détenteurs de titres fédéraux; et offrir une gamme de produits attrayants dont tous les Canadiens profiteront.

Description **:**

- En tant qu'organisme de service spécial relevant du sous-ministre des Finances, Placements Épargne Canada conçoit et commercialise des instruments non négociables comme les Obligations d'épargnes du Canada (OEC) et les Obligations à primes du Canada (OPC), que les Canadiens peuvent souscrire directement, par l'intermédiaire de leur employeur ou en collaboration avec les institutions financières.

Programme fédéral de transferts aux provinces

Secteur d'activité Paiements de transfert

Objectif **:** Effectuer des paiements de transfert conformément aux lois ayant trait au Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS), la péréquation et les autres transferts, et conformément aux ententes sur le financement global des territoires.

Description **:**

- Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux : les paiements aux provinces sont effectués conformément aux lois et comprennent des points d'impôt et des droits en espèces.
- Péréquation fiscale : les paiements aux provinces sont calculés à l'aide de formules précises prévues dans des lois et des règlements.
- Financement global des territoires : les paiements aux administrations territoriales sont calculés à l'aide de formules prévues dans les ententes fédérales-territoriales.
- Autres paiements de transfert : les fonds sont fournis aux administrations provinciales, ou prélevés auprès de celles-ci, aux termes de diverses autorisations législatives.

2.B Organisation du Ministère : Structure des directions

Les trois programmes susmentionnés et les secteurs d'activité qui s'y rattachent relèvent de six directions stratégiques appuyées par la Direction des consultations et des communications, la Direction des services juridiques et la Direction des services ministériels. La structure organisationnelle du Ministère qui figure à la page 10 indique les responsabilités de chaque secteur d'activité.

2.C Effectif du Ministère

Une solide culture de professionnalisme et d'excellence règne au ministère des Finances. Nous sommes à la fois une organisation axée sur le savoir, un ministère à vocation stratégique et un organisme central. Nous pouvons compter sur des employés extrêmement compétents et des plus dévoués parce qu'ils sont convaincus que la fonction publique est à la fois différente et importante, et qu'ils peuvent contribuer de façon concrète au développement de leur pays.

Nos deux groupes d'employés les plus importants sont ceux des analystes et économistes (52 p. 100) et des gestionnaires (20 p. 100). Parmi les économistes et les analystes :

- la moyenne d'âge est de 35 ans;
- 52 p. 100 parlent le français et l'anglais;
- 30 p. 100 ont comme langue maternelle le français;
- 10 p. 100 se sont identifiés comme faisant partie d'une minorité visible.

Nos employés, de même que la culture et le milieu dans lesquels ils évoluent, constituent le principal actif du Ministère. Le défi de l'organisation est donc d'entretenir un milieu de travail propice au recrutement et au maintien en poste des employés les plus compétents. La direction du Ministère considère la gestion globale des ressources humaines comme une priorité stratégique et permanente et s'engage à exécuter le Plan des ressources humaines du Ministère.

Structure des programmes, des secteurs d'activité et de l'organisation

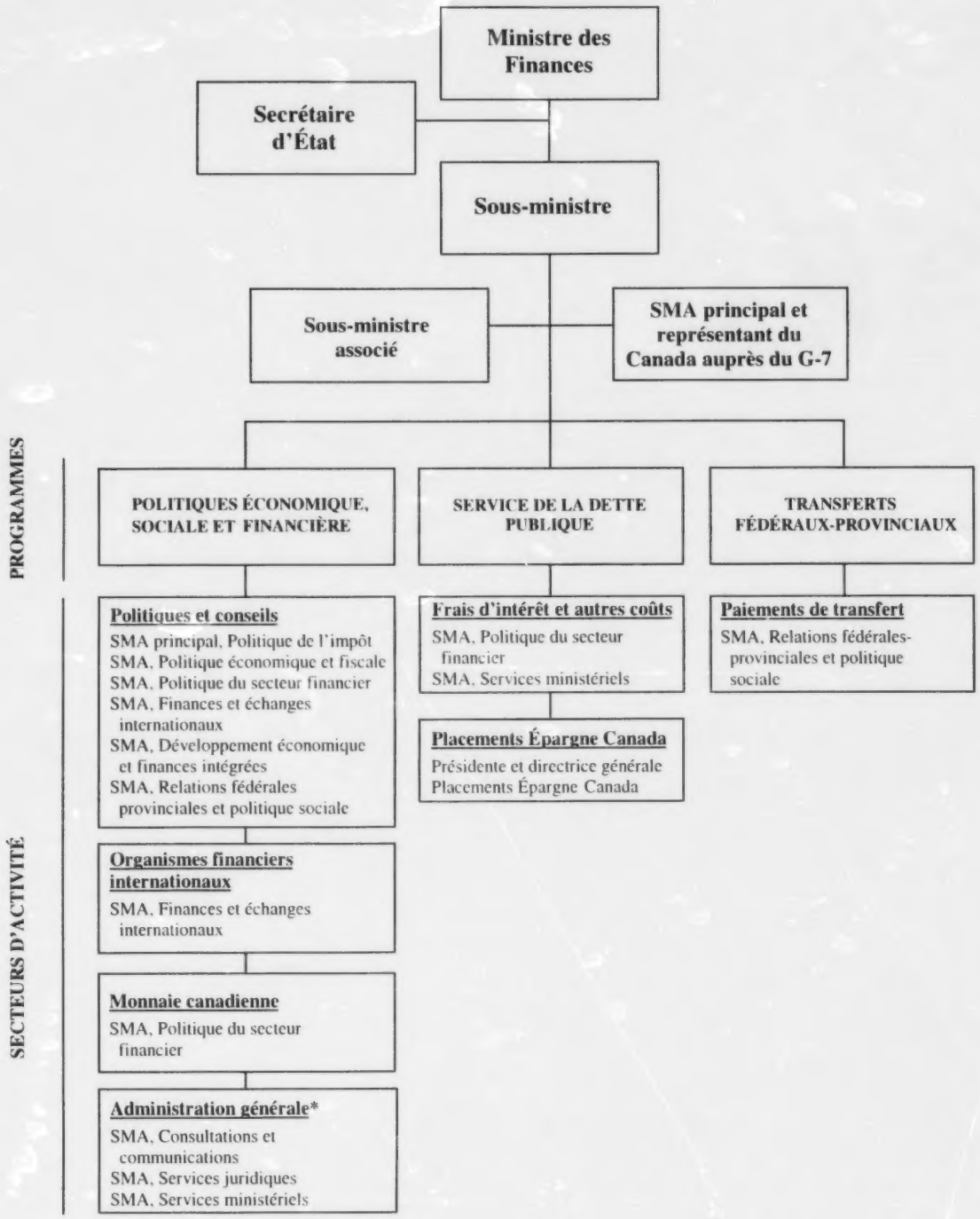

* Comprend aussi la gestion du Ministère

3. Cadre de planification

La principale priorité stratégique du Ministère consiste à aider le gouvernement à prendre les décisions les plus propices à une croissance économique vigoureuse et durable. Cette croissance permettra à la fois aux citoyens de profiter d'une amélioration soutenue de leur niveau de vie, et à l'État de disposer des ressources nécessaires à la prestation de services publics de haute qualité.

Le Ministère déploiera ces efforts dans un contexte jalonné de défis. Comme on a pu le constater à la lecture du discours du Trône du 30 janvier 2001, le Canada et les Canadiens sont appelés à être concurrentiels dans une économie mondiale où tout va de plus en plus vite et où la technologie règne en maître; à faire face aux incertitudes économiques chez nos partenaires commerciaux; à viser à une plus grande cohésion sociale dans le contexte d'une mondialisation croissante; et à promouvoir les intérêts et les valeurs du Canada sur la scène internationale.

La récente performance de l'économie canadienne a été impressionnante. Notre économie a enregistré une forte croissance en 2000, alors que le taux de chômage a atteint son plus bas niveau en 25 ans. En même temps, la moyenne du taux d'inflation du Canada au cours des cinq dernières années a été de 1,7 p. 100, soit bien au-dessous de la moyenne des pays du G-7. Tous les Canadiens peuvent être fiers du fort rendement de notre économie au cours des dernières années, mais nous devons demeurer vigilants. Le ralentissement de l'économie des États-Unis a été plus prononcé que prévu et l'incertitude quant à leurs perspectives économiques s'est accrue. Cette incertitude aura des répercussions sur l'économie mondiale. Dans ce contexte, si l'on tient compte de l'amélioration des données fondamentales de l'économie au cours des dernières années et des importantes réductions d'impôt qui sont entrées en vigueur le 1er janvier 2001, le Canada est bien placé pour faire face à un ralentissement de l'activité économique à court terme.

4. Dépenses prévues du Ministère

	Dépenses prévues 2000-2001*	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
	(en millions de dollars)		
Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	64 404,3	**68 916,7**	70 116,0
Non-budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)†	462,1	**24,2**	26,3
Moins : Recettes disponibles	7,1	**7,4**	7,4
Total du Budget principal des dépenses	64 859,3	**68 933,5**	70 134,9
Rajustements	5 459,8	–	–
Dépenses prévues nettes	70 319,1	**68 933,5**	70 134,9
Moins : Recettes non disponibles	198,7	**100,8**	105,6
Plus : Coût des services reçus à titre gracieux	10,1	**11,3**	11,4
Coût net du programme	70 130,5	**68 844,0**	70 040,7
Équivalents temps plein	811	**793**	791

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues nettes à la fin de l'exercice courant.

† Les dépenses ont diminué par rapport à 2000-2001 parce que celles se rapportant à l'Association internationale de développement et à la Facilité de réduction de la pauvreté et de croissance du Fonds monétaire international ont été réduites.

Vous trouverez au tableau 1 de la section V du présent rapport la ventilation des dépenses prévues nettes et des équivalents temps plein par programme et par secteur d'activité.

Section III : Plans, résultats et activités du Ministère

Toutes les activités du Ministère visent à ***favoriser une croissance économique vigoureuse et durable***. Le tableau ci-dessous indique les engagements à l'égard des résultats clés. Les priorités clés et les activités qui permettront de respecter ces engagements sont décrites dans les pages suivantes.

Résumé des engagements à l'égard des résultats clés

Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes	*Qui se manifeste par*
Un cadre budgétaire durable	✔ des budgets équilibrés ou mieux, et une dette qui diminue ✔ un contexte de faible inflation durable propice à la croissance ✔ un régime fiscal équitable, efficient et concurrentiel ✔ un programme efficace de gestion de la dette publique
La nouvelle économie du savoir	✔ un programme d'innovation conçu pour la nouvelle économie du savoir ✔ un secteur financier concurrentiel et sûr ✔ un cadre stratégique propice à l'accès au capital ✔ des programmes sectoriels propices à l'ajustement économique
Un avantage social pour le Canada	✔ un soutien à la mise en œuvre des ententes sur la santé et le développement de la petite enfance ✔ un système de transferts aux provinces qui est caractéristique d'une fédération solide ✔ une aide au développement des compétences des Canadiens et des Canadiennes ✔ des programmes sociaux durables
Un avantage mondial pour le Canada	✔ un rôle clé dans la recherche d'un consensus à l'échelle internationale sur des réformes visant à promouvoir la stabilité mondiale et le partage des retombées de la mondialisation ✔ la promotion des intérêts du Canada en matière de commerce international et d'investissement ✔ un cadre stratégique qui contribue au développement durable ✔ un rôle actif dans la promotion de l'image de marque du Canada à l'échelle internationale

Une croissance économique solide et durable

Les prochaines années constitueront une occasion unique de façonner l'économie canadienne au moins pour les dix prochaines années. La transformation économique du Canada se poursuit déjà depuis un certain temps, mais le rythme des changements nécessaires à la réussite s'accélère encore plus. L'effet combiné de la révolution de l'information et de la mondialisation, de même que la rapidité avec laquelle ces forces transforment le paysage économique, présente des possibilités uniques et des risques pour tous les pays. Le Canada est particulièrement bien placé pour exploiter ces possibilités.

La réussite à plus long terme dans la nouvelle économie mondiale du savoir passe par une approche intégrée. Cette démarche vise à faire du Canada un pays plus concurrentiel dans l'économie nord-américaine et mondiale convergente en accentuant ses points forts et en créant de nouveaux avantages au lieu d'imiter ce qui se fait ailleurs. Cette approche concertée devrait se traduire par un niveau de vie nettement plus élevé et par une qualité de vie améliorée. Bref, le Canada devrait devenir le pays où il est le plus agréable de vivre et de travailler.

Un cadre budgétaire durable

- Après deux décennies de déficits, le gouvernement fédéral profite maintenant d'une période d'excédents. L'un des principaux objectifs de planification budgétaire des prochaines années consiste à garantir la mise en place d'une structure budgétaire durable.
- Le ralentissement économique observé à l'heure actuelle aux États-Unis soulève des inquiétudes. Il se révèle plus prononcé et plus important que prévu il y a quelques mois à peine. Vu l'ampleur des échanges commerciaux entre nos deux pays, cette situation touche nécessairement le Canada. Il faut donc absolument veiller à ce que la structure budgétaire établie puisse résister aux fluctuations cycliques inévitables de l'économie mondiale. Fort d'une saine combinaison de solides facteurs économiques fondamentaux (excédents budgétaires, faible inflation, réductions d'impôt et politiques prospectives), le Canada est mieux placé pour gérer les turbulences économiques qu'il ne l'a été pendant des décennies.
- La stabilité du cadre budgétaire jusqu'à la fin du mandat exige que le gouvernement veille à ce que les mesures de recettes et de dépenses qu'il adoptera soient conformes à des prévisions prudentes quant aux perspectives économiques.
- Depuis les dernières années, la révision, à plusieurs reprises et nettement à la hausse, des prévisions économiques, a dégagé les ressources supplémentaires requises pour l'exécution d'importantes nouvelles initiatives. Il est important de comprendre l'origine de ces bonnes nouvelles budgétaires : les prévisionnistes ont sous-estimé le rythme et l'ampleur de la reprise cyclique du Canada. Les dividendes budgétaires futurs devront surtout provenir de l'excédent des gains de productivité par rapport au taux qui leur est attribué dans la moyenne des prévisions à moyen terme du secteur privé contenues dans *l'Exposé économique et mise à jour budgétaire* de 2000.

Résultat clé : Un cadre budgétaire durable

Qui se manifeste par	*Priorités clés*
✔ Des budgets équilibrés ou mieux, et une dette qui diminue	➢ Élaborer des options de politique économique et budgétaire en prévision du prochain budget
✔ Un contexte de faible inflation durable propice à la croissance	➢ Convenir des cibles d'inflation à moyen terme avec la Banque du Canada
✔ Un régime fiscal équitable, efficient et concurrentiel	➢ Exécuter le Plan quinquennal de réduction des impôts ➢ Améliorer la neutralité et la compétitivité internationales du régime d'impôt des sociétés ➢ Élargir le réseau des conventions fiscales ➢ Renouveler les ententes fédérales-provinciales-territoriales sur la perception de l'impôt sur le revenu
✔ Un programme efficace de gestion de la dette publique	➢ Maintenir une structure de dette publique et une situation financière prudentes ➢ Améliorer les normes de liquidité et de transparence pour que le marché des titres du gouvernement du Canada continue de bien fonctionner ➢ Exécuter un programme dynamique et rentable de titres en diversifiant les canaux de vente et en dégageant des gains d'efficience administrative

La nouvelle économie du savoir

- L'innovation est un élément clé de la réussite dans la nouvelle économie du savoir. C'est aussi un domaine où le Canada est confronté à un réel défi parce que le potentiel d'innovation d'un pays est étroitement lié à sa capacité en matière de recherche. À l'heure actuelle, le Canada vient au quinzième rang parmi les pays de l'OCDE pour les investissements en recherche et développement en pourcentage du produit intérieur brut (PIB). L'adaptation de tous les secteurs de l'économie canadienne à la nouvelle économie du savoir nous obligera à faire une large place à l'innovation, particulièrement dans le secteur privé. De son côté, le gouvernement appuiera de manière adéquate la recherche et le développement de base et continuera de développer un régime fiscal et un cadre stratégique propices à l'entrepreneuriat, à l'innovation et à la prise de risques.

- Même si le Canada doit relever des défis de taille pour exploiter pleinement les possibilités qu'offre la nouvelle économie du savoir, le mouvement est maintenant bien amorcé. Le gouvernement fédéral a investi d'importantes sommes dans la recherche de base au cours des quatre dernières années. En outre, les modifications du régime fiscal découlant du budget de 2000 (www.fin.gc.ca/budget00/tocf/2000/bud2000f.htm) et de *l'Énoncé économique et mise à jour budgétaire* de 2000 (http://www.fin.gc.ca/tocf/2000/ec00f.htm) sont nettement favorables à l'entrepreneuriat et à l'innovation.

- Le Canada doit veiller à ce que les marchés de capitaux soient efficients et capables de soutenir la concurrence internationale pour servir les gens d'affaires et les consommateurs canadiens pendant au moins la prochaine décennie, ainsi que pour appuyer l'innovation et l'entrepreneuriat. Le secteur des services financiers est à la fois un intervenant de la nouvelle économie du savoir et un levier clé de cette économie et des méthodes de fonctionnement de tous les secteurs de l'économie. Les services financiers de pointe reposent sur l'information, sont axés sur la technologie et sont ciblés de manière stratégique (cherchant souvent une part du marché planétaire dans certains créneaux). La prospérité économique future du Canada dépendra de la capacité d'innover des marchés de capitaux.

- Enfin, il faut veiller à ce que les programmes gouvernementaux facilitent l'adaptation de tous les secteurs de l'économie à cette nouvelle réalité.

Résultat clé : La nouvelle économie du savoir

Qui se manifeste par	*Priorités clés*
✔ Un programme d'innovation conçu pour la nouvelle économie du savoir	➢ Stimuler la recherche et le développement dans tous les secteurs ➢ Améliorer le cadre stratégique qui appuie la commercialisation de la recherche
✔ Un secteur financier concurrentiel et sûr	➢ Mettre en place un nouveau cadre stratégique pour le secteur des services financiers ➢ Poursuivre la mise en place des mécanismes de lutte contre le blanchiment de fonds ➢ Préserver la compétitivité internationale du cadre réglementaire des institutions financières canadiennes
✔ Un cadre stratégique propice à l'accès au capital	➢ Faciliter l'accès aux capitaux d'amorce
✔ Des programmes sectoriels propices à l'ajustement économique	➢ Veiller à ce que les programmes gouvernementaux facilitent l'adaptation de tous les secteurs de l'économie à la nouvelle réalité technologique et planétaire

Un avantage social pour le Canada

- Pour devenir et demeurer prospère dans la nouvelle économie du savoir, il faut disposer de programmes sociaux de base et de valeurs correspondantes qui appuient, enrichissent et soutiennent une économie et une société du savoir. La qualité des collectivités, la qualité des soins de santé, la qualité de l'éducation, la qualité du filet de sécurité sociale et l'égalité des chances sont autant d'éléments nécessaires à l'établissement d'économies et de sociétés du savoir d'envergure internationale. La création d'un avantage social renforce l'avantage économique d'un pays. En outre, une économie vigoureuse et productive génère les ressources permettant de réinvestir constamment dans l'infrastructure sociale de base. Bref, les économies du savoir prospères sont des sociétés qui font une large place à la qualité de vie.

- Dans la nouvelle économie du savoir, les travailleurs du savoir constituent une ressource clé. L'accès à une main-d'œuvre très spécialisée et innovatrice constitue de plus en plus un avantage concurrentiel déterminant. Le développement rapide des nouvelles économies s'accompagne d'une redéfinition des compétences relatives à l'employabilité dans tous les secteurs de l'économie. Le défi consiste non seulement à accroître le bassin de travailleurs du savoir au Canada, mais aussi à mettre l'accent sur les compétences, le maintien en poste et l'apprentissage permanent des personnes qui composent ce bassin.

- Il faudra également réaliser des progrès substantiels à l'égard d'importantes questions d'actualité en matière de politique sociale pour :

  - appuyer la mise en œuvre des ententes sur les soins de santé et le développement de la petite enfance;

  - mettre en place un système durable de transferts aux provinces à l'appui d'une fédération solide;

  - appuyer le développement des compétences des Canadiens et des Canadiennes;

  - offrir des programmes sociaux durables.

Résultat clé : Un avantage social pour le Canada

Qui se manifeste par	*Priorités clés*
✔ Un soutien à la mise en œuvre des ententes sur la santé et le développement de la petite enfance	➢ Verser aux provinces et aux territoires 23,4 milliards de dollars en vertu du TCSPS au cours des cinq prochaines années pour appuyer le renouvellement du système de soins de santé, ainsi qu'améliorer et élargir les programmes de développement de la petite enfance
✔ Un système de transferts aux provinces qui est caractéristique d'une fédération solide	➢ Poursuivre l'examen du programme de péréquation et de la formule de financement des territoires pour faire place aux nouveaux mécanismes en 2004-2005 ➢ Prendre les mesures qui s'imposent pour relever le plafond de péréquation pour 1999-2000 ➢ Administrer les programmes de transfert de manière efficiente, et verser aux provinces les montants appropriés en temps opportun, conformément aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes.
✔ Une aide au développement des compétences des Canadiens et des Canadiennes	➢ Collaborer avec Développement des ressources humaines Canada et d'autres ministères clés à l'élaboration et à la mise en place de politiques permettant aux Canadiens et aux Canadiennes d'accroître leurs compétences.
✔ Des programmes sociaux durables	➢ Lancer le prochain examen triennal de la situation financière du Régime de pensions du Canada (RPC)

Un avantage mondial pour le Canada

- La mondialisation n'est pas un phénomène nouveau, mais l'interaction des « forces de la mondialisation » avec la technologie, et plus particulièrement les nouvelles technologies de l'information et des communications, s'est accélérée et étendue depuis une décennie. Cette réalité a profondément transformé notre perception des « marchés efficaces » de biens et de services, mène à l'élimination du problème de la distance, redéfinit la conduite des affaires et a donné naissance à un marché véritablement mondial des capitaux. Elle a aussi engendré de véritables multinationales, et l'on assiste maintenant à la naissance d'organismes non gouvernementaux (ONG) supranationaux. Bref, cette nouvelle réalité redéfinit les rapports entre les citoyens, les entreprises, l'État et les organisations internationales.

- Si l'on considère le mandat, le Canada est bien placé pour jouer un rôle de chef de file dans l'élaboration des nouvelles règles du jeu à l'échelle internationale et faire en sorte de tirer avantage de la nouvelle économie mondiale. Puisqu'il préside le G-20 (http://www.g20.org/indexf.html) et siège à d'autres tribunes, le Canada cherchera à dégager des consensus sur des réformes visant à stimuler la croissance mondiale, la stabilité financière et le partage des retombées de la mondialisation. Il s'efforcera également de renforcer le système de commerce international fondé sur les règles. Il fera la promotion de ses intérêts en matière de commerce et d'investissement dans le cadre de négociations, notamment au sein de l'Organisation mondiale du commerce et en prévision de l'établissement de la Zone de libre-échange des Amériques, par l'utilisation adéquate des mécanismes de règlement des différends.

- L'image de marque a son importance. Nous croyons que l'exploitation des avantages suscités par une véritable mondialisation des marchés dépendra à la fois d'un cadre stratégique amélioré et d'une bien meilleure compréhension des avantages du Canada de la part des investisseurs et des marchés internationaux.

Résultat clé : Un avantage mondial pour le Canada

Qui se manifeste par	*Priorités clés*
✔ Un rôle clé dans la recherche d'un consensus à l'échelle internationale sur des réformes visant à promouvoir la stabilité mondiale et le partage des retombées de la mondialisation	➢ Fournir une aide au Ministre en sa qualité de président du G-20 et de la réunion des ministres des Finances de l'hémisphère occidental, et l'aider à se préparer à présider la réunion du G-7, en 2002 ➢ Collaborer avec le Fonds monétaire international et la Banque mondiale à la mise au point des outils nécessaires à la prévention et à la gestion des crises financières et économiques ➢ Faire preuve de leadership dans le cadre des efforts multilatéraux et bilatéraux axés sur une réduction opportune de la dette des pays admissibles les plus pauvres et les plus lourdement endettés
✔ La promotion des intérêts du Canada en matière de commerce international et d'investissement	➢ Améliorer les règles de l'OMC et de l'Accord de libre-échange nord-américain sur le commerce international; participer activement aux négociations bilatérales et régionales sur le libre-échange et d'autres questions comme les services et l'agriculture; contribuer au règlement des différends en matière de commerce et d'investissement ➢ Veiller à ce que les politiques tarifaires et de recours commerciaux appuient et rehaussent la compétitivité des entreprises canadiennes ➢ Développer de nouveaux modes de financement qui aideront le Canada à exploiter les débouchés en matière de commerce international et d'investissement étranger
✔ Un cadre stratégique qui contribue au développement durable	➢ Collaborer avec la Banque mondiale, les banques régionales de développement et d'autres institutions pour appuyer la réduction de la pauvreté par l'entremise du développement durable ➢ Poursuivre l'analyse des régimes nationaux de droits d'émission échangeables ➢ Formuler, avec d'autres ministères, des propositions de dépenses et de mesures réglementaires à caractère environnemental
✔ Un rôle actif dans la promotion de l'image de marque du Canada à l'échelle internationale	➢ Élaborer des initiatives pour faire mieux connaître les rouages de l'économie canadienne à l'étranger

Section IV : Initiatives horizontales

Initiatives législatives et réglementaires

Lois et/ou règlements	Résultats escomptés
Projet de loi de mise en œuvre des modifications aux lois sur le secteur financier comme le précise le rapport intitulé *La réforme du secteur des services financiers canadien : Un cadre pour l'avenir*	♦ Ce projet de loi a été présenté à nouveau au Parlement le 7 février 2001.
Tarif des douanes – Le *Tarif* renferme de nombreuses dispositions autorisant le gouvernement à répondre constamment aux besoins de compétitivité de l'industrie canadienne et de faire respecter les droits et les obligations du Canada conformément aux ententes et aux accords internationaux auxquels il souscrit.	♦ Au moyen de décrets et de dispositions réglementaires, le gouvernement interviendra si nécessaire pour répondre aux besoins de compétitivité de l'industrie canadienne et faire respecter les droits et les obligations du Canada en application des ententes et des accords internationaux.
Loi sur les mesures spéciales d'importation – Cette loi et son règlement d'application ont été modifiés en 2000 pour donner suite aux recommandations contenues dans un rapport du Parlement.	♦ Le gouvernement surveillera l'application des récentes modifications du régime des recours commerciaux pour veiller à ce qu'il fonctionne comme prévu et corriger toute situation fortuite que ces changements pourraient engendrer.
Législation sur la taxe de vente et la taxe d'accise – Un projet de loi sera déposé pour instaurer des mesures relatives à la taxe sur les produits et services et à la taxe de vente harmonisée (TPS/TVH) et la taxe sur les exportations de produits du tabac proposées dans le budget du 28 février 2000. Des mesures législatives seront également proposées pour mettre en œuvre d'autres modifications techniques de la taxe de vente annoncées le 4 octobre 2000.	♦ Ces changements amélioreront le fonctionnement et l'équité du régime fiscal dans ces domaines, donneront suite aux préoccupations de l'industrie et protégeront la compétitivité des entreprises canadiennes, élimineront certaines anomalies que présente le régime fiscal actuel, protégeront les recettes et veilleront à ce que la législation produise les effets stratégiques escomptés.

Lois et/ou règlements	Résultats escomptés
Loi sur la taxe d'accise et règlement pris en application de la partie IX de la Loi (TPS/TVH) – D'autres modifications pourraient être apportées de temps à autres à la *Loi sur la taxe d'accise* et au règlement pris en application de la partie IX de la Loi pour corriger des problèmes stratégiques ou techniques nouveaux.	♦ Au moyen de ces modifications, le gouvernement réglera des problèmes techniques, éclaircira des dispositions ambiguës, donnera suite aux décisions des tribunaux, tiendra compte d'autres modifications législatives ou y réagira, et mettra en œuvre des changements de politique (y compris des modifications qui pourraient être annoncées par voie de communiqué).
Loi sur l'accise et règles et règlements connexes – Nouveau cadre législatif régissant la taxation fédérale des spiritueux, du vin et des produits du tabac.	♦ Les nouvelles mesures remplaceront la loi désuète actuelle et le régime administratif complexe en vigueur par une structure fiscale moderne et souple qui tient compte des besoins de l'industrie et du gouvernement.
Modification de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces* pour éliminer le plafond des paiements de péréquation pour l'exercice 1999-2000.	♦ Ce projet de loi donnera suite à l'engagement d'éliminer le plafond des paiements de péréquation pour l'exercice 1999-2000 qu'a pris le Premier ministre.
Modifications de l'impôt sur le revenu relatives aux entités de placement étrangères et aux fiducies étrangères.	♦ Ce nouveau projet de loi mettra en œuvre les propositions formulées dans le budget de 1999 pour resserrer le régime fiscal des fiducies étrangères et des fonds de placement; il doit être publié au printemps de 2001 et entrer en vigueur en 2002.
Mise en œuvre des conventions fiscales	♦ Le gouvernement déposera un projet de loi pour approuver et mettre en œuvre des conventions fiscales nouvelles et modifiées entre le Canada et d'autres pays.

Lois et/ou règlements	Résultats escomptés
Projet de loi de 2000 visant l'impôt sur le revenu	♦ Le gouvernement déposera un projet de loi détaillé en matière d'impôt sur le revenu qui comprendra : ♦ les dispositions nécessaires à la mise en place des mesures fiscales annoncées dans le budget de 2000; ♦ des dispositions pour mettre en œuvre les mesures d'impôt sur le revenu annoncées dans l'*Énoncé économique et mise à jour budgétaire* d'octobre 2000; ♦ des dispositions qui figuraient dans l'ancien projet de loi C-43 de 2000 (le « projet de loi technique de 2000 » qui renfermait les propositions techniques de novembre 1999, les mesures législatives en matière d'impôt sur le revenu visant la migration des contribuables et les modifications de l'impôt sur le revenu permettant d'instaurer l'accord intervenu à l'égard du projet de loi C-55 concernant le coût de la publicité dans les périodiques étrangers); ♦ les dispositions nécessaires à la mise en œuvre d'autres initiatives d'impôt sur le revenu proposées en 2000 (y compris les dispositions en matière d'impôt sur le revenu concernant les succursales de banques étrangères et les règles sur l'assujettissement des comédiens étrangers à l'impôt).
Diffusion possible, en 2001, d'un projet de loi technique en matière d'impôt sur le revenu	♦ Sous réserve des nécessités du service, le Ministère pourrait publier d'autres propositions techniques modifiant l'impôt sur le revenu aux fins de consultation.

Lois et/ou règlements	Résultats escomptés
Loi sur le recyclage des produits de la criminalité Des dispositions réglementaires nécessaires à la mise en œuvre de certaines dispositions de cette nouvelle loi, qui a reçu la sanction royale en juin 2000, seront édictées.	• Cette nouvelle loi et son règlement d'application renforceront les mesures de lutte contre le blanchiment de fonds en vigueur au Canada en ajoutant des mécanismes pour améliorer la détection du blanchiment de fonds et y faire échec.
Des dispositions législatives modifiant la Loi seront déposées à nouveau.	• La nouvelle législation donnera suite à l'engagement que le gouvernement a pris envers le Sénat de déposer des modifications pour donner suite aux préoccupations de ce dernier.

Stratégie de développement durable

Le ministère des Finances Canada, avec 27 autres ministères fédéraux, a présenté sa première stratégie de développement durable (SDD) au Parlement en décembre 1997. La première SDD du Ministère a constitué un outil précieux pour illustrer de quelle façon les plans économiques et financiers du gouvernement fédéral contribuent à la durabilité du point de vue de l'environnement au Canada. La stratégie expliquait également l'approche adoptée par le Ministère et la contribution aux objectifs environnementaux et aux enjeux internationaux du développement durable, en plus de montrer comment nous entendons améliorer notre performance environnementale dans l'exercice de nos activités.

Le Ministère a maintenant publié sa nouvelle SDD pour 2001-2003. Cette stratégie repose sur les assises solides établies par la SDD de 1997 et sur les progrès accomplis par le Ministère et l'ensemble du gouvernement au cours des trois dernières années au chapitre de la promotion du développement durable. La stratégie de 2001-2003 est axée sur les secteurs prioritaires où le Ministère peut apporter une contribution unique et importante au développement durable, au Canada, comme à l'échelle internationale. Elle se fonde sur l'orientation exhaustive établie par le commissaire à l'environnement et au développement durable, ainsi que par d'autres ministères et intervenants, et elle a été façonnée par l'expérience acquise par le Ministère et les leçons apprises.

Les mesures exposées dans cette stratégie appuient les deux principaux objectifs du Ministère en matière de développement durable pour 2001-2003 : assurer l'équité entre les générations et intégrer plus étroitement les enjeux et les objectifs économiques, sociaux et environnementaux à l'élaboration des politiques. Pour réaliser ces objectifs, le Ministère a établi quatre aspects ou « questions clés » sur lesquels il fondera son action dans les trois prochaines années : bâtir un avenir durable; intégrer l'économie et l'environnement; favoriser le développement durable dans l'économie mondiale et rendre les opérations plus écologiques. Le Ministère a également renouvelé son approche en vue d'exécuter sa stratégie, notamment en désignant un champion ministériel du développement durable et en attribuant de nouveaux rôles à la haute direction et aux fonctionnaires en vue d'assurer la mise en œuvre de la stratégie.

La Stratégie de développement durable du Ministère, incluant le plan d'action pour 2001-2003 qui s'y rattache, se trouve à l'adresse suivante :
http://www.fin.gc.ca/tocf/2001/sds2001f.html.

Gouvernement en direct

Comme on pouvait le lire dans son *Rapport ministériel sur le rendement de 1999-2000,* le Ministère a atteint l'objectif de la première étape de Gouvernement en direct, qui consistait à diffuser en direct de l'information sur tous ses programmes et services clés, à donner accès aux différents formulaires par voie électronique et à fournir un accusé de réception par courriel, par l'intermédiaire de son site Web, avant le 31 décembre 2000.

Le seul programme qu'exécute le Ministère, celui des transferts aux provinces et aux territoires, satisfait déjà entièrement aux exigences de la deuxième étape de Gouvernement en direct, qui portent sur l'exécution en direct des programmes et des services de manière sécuritaire d'ici 2004. En outre, puisque les extrants du Ministère se composent en bonne partie de documents d'information comme le budget, auquel le public a déjà accès sur le site Web du Ministère, ce dernier est également réputé se conformer aux exigences du volet « service ». Le Ministère continuera de participer au développement et à la promotion de l'intégration et du regroupement axés sur les clients, qui caractérisent Gouvernement en direct.

Section V : Renseignements financiers

Tableau 1 : Dépenses nettes prévues et équivalents temps plein

Tableau 2 : Sommaire des paiements de transfert

Tableau 3 : Renseignements sur les paiements de transfert

Tableau 4 : Source de recettes disponibles et non disponibles

Tableau 5 : Coût net des programmes pour l'année budgétaire

Tableau 6 : Prêts, investissements et avances par programme et par secteur d'activité

Tableau 1 : Dépenses nettes prévues et équivalents temps plein

Programme/Secteur d'activité	Dépenses prévues 2000-2001		**Dépenses prévues 2001-2002**		Dépenses prévues 2002-2003	
	Millions $	ETP	**Millions $**	**ETP**	Millions $	ETP
Programme des politiques économique, sociale et financière						
Politiques et conseils*	49,9	559	**52,8**	**541**	53,2	539
Organismes financiers internationaux† ‡	1 260,6	–	**652,7**	–	569,7	–
Monnaie canadienne	95,7	–	**41,0**	–	45,0	–
Administration générale*	39,9	252	**29,0**	**252**	29,0	252
	1 446,1	811	**775,5**	**793**	696,9	791
Programme du service de la dette publique						
Intérêt et autres coûts	42 036,0	–	**41 527,0**	–	41 052,0	–
Placements Épargne Canada	164,0	–	**173,0**	–	148,0	–
	42 200,0	–	**41 700,0**	–	41 200,0	–
Programme fédéral de transferts aux provinces						
Paiements de transfert	26 673,0	–	**26 458,0**	–	28 238,0	–
	26 673,0	–	**26 458,0**	–	28 238,0	–
TOTAL	70 319,1	811	**68 933,5**	**793**	70 134,9	791

* Comprend un virement entre secteurs d'activité n'apparaissant pas à la partie II du Budget principal des dépenses.

† Comprend les postes budgétaires et non budgétaires.

‡ Les dépenses ont diminué par rapport à 2000-2001 parce que celles se rapportant à l'Association internationale de développement et à la Facilité de réduction de la pauvreté et de croissance du Fonds monétaire international ont été réduites.

Tableau 2 : Sommaire des paiements de transfert

	Dépenses prévues 2000-2001	**Dépenses prévues 2001-2002**	Dépenses prévues 2002-2003
	(en millions de dollars)		
Subventions			
Organismes financiers internationaux	175,0	**161,0**	161,0
Total des subventions	175,0	**161,0**	161,0
Contributions			
Organismes financiers internationaux	170,0	**165,0**	165,0
Total des contributions	170,0	**165,0**	165,0
Autres paiements de transfert			
Organismes financiers internationaux*	447,1	**302,5**	217,3
Paiements fédéraux de transfert aux provinces (composante en espèces)†	26 673,0	**26 458,0**	28 238,0
Total des autres paiements de transfert	27 120,1	**26 760,5**	28 455,3
Total des paiements de transfert	27 465,1	**27 086,5**	28 781,3

* Les dépenses ont diminué par rapport à 2000-2001 parce que celles se rapportant à l'Association internationale de développement ont été réduites.

† Le montant indiqué dans la colonne des dépenses prévues pour 2001-2002 correspond à la contribution en espèces autorisée par la partie V de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*. Le tableau suivant indique la contribution fédérale totale au Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPC), points d'impôt compris.

	(en millions de dollars)
Total des paiements de transfert – Budget principal des dépenses	17 300,0
Plus points d'impôt	15 807,0
Total	33 107,0

Tableau 3 : Renseignements sur les paiements de transfert

Programme des politiques économique, sociale et financière

Secteur d'activité Organismes financiers internationaux

Objectif :

- Administrer de façon responsable les souscriptions du Canada aux organismes financiers internationaux et les obligations qui s'y rattachent

Résultats prévus :

- Assurer une utilisation efficiente des ressources pour favoriser la croissance et le développement équitable de l'économie mondiale

Jalons :

- Dépôt annuel au Parlement, en mars, du *Rapport sur les opérations effectuées en vertu de la* Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes

Programme fédéral de transferts aux provinces

Secteur d'activité Paiements de transfert

Objectif :

- Effectuer des paiements de transfert conformément aux lois ayant trait au Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS), la péréquation et les autres transferts, et conformément aux ententes sur le financement global des territoires

Résultats prévus :

- Administration efficace et efficiente du programme

Jalons :

- Paiements opportuns et exacts conformes aux exigences réglementaires

Tableau 4 : Source de recettes disponibles et non disponibles

	Dépenses prévues 2000-2001	**Dépenses prévues 2001-2002**	Dépenses prévues 2002-2003
	(en millions de dollars)		
Recettes disponibles			
Programme des politiques économique, sociale et financière	9,7	**7,4**	7,4
Total des recettes disponibles	9,7	**7,4**	7,4
Recettes non disponibles			
Programme des politiques économique, sociale et financière*	198,7	**100,8**	105,6
Total des recettes non disponibles	198,7	**100,8**	105,6
Total des recettes	208,4	**108,2**	113,0

* Les recettes sont réduites en raison de la baisse prévue des ventes et de la production de monnaie canadienne avec la fin du projet des pièces du millénaire.

Tableau 5 : Coût net des programmes pour l'année budgétaire

	Programme des politiques économique, sociale et financière	Programme du service de la dette publique	Programme fédéral de transferts aux provinces	Total
		(en millions de dollars)		
Dépenses nettes prévues	**775,5**	**41 700,0**	**26 458,0**	**68 933,5**
Plus :				
Services reçus à titre gracieux				
Installations fournies par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	5,6			**5,6**
Cotisations visant la part des employés des primes d'assurance et les coûts payés par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada	3,5			**3,5**
Contributions au régime d'invalidité des employés fournies par Développement des ressources humaines Canada	0,0			**0,0**
Traitements et coûts connexes des services juridiques fournis par le ministère de la Justice Canada	2,2			**2,2**
Coût total du Programme	**786,8**	**41 700,0**	**26 458,0**	**68 944,8**
Moins :				
Recettes non disponibles	100,8			**100,8**
Total des recettes	**100,8**			**100,8**
Coût net du Programme pour 2001-2002	**686,0**	**41 700,0**	**26 458,0**	**68 844,0**

Tableau 6 : Prêts, investissements et avances par programme et par secteur d'activité

	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
		(en millions de dollars)	
Programme des politiques économique, sociale et financière			
Organismes financiers internationaux*	468,5	**24,2**	26,3

* Les dépenses ont diminué par rapport à 2000-2001 parce que celles se rapportant à l'Association internationale de développement ont été réduites.

Section VI : Autres renseignements

Rapports législatifs et ministériels

Budget fédéral canadien

Dépenses fiscales et évaluations du gouvernement du Canada

Économies en bref – Trimestriel

Mise à jour économique et financière

Rapport annuel du ministre des Finances au Parlement sur les opérations du compte du fonds des changes

Rapport financier annuel du gouvernement du Canada et Tableaux de référence financiers

Rapport ministériel sur le rendement

Rapport sur les activités exécutées en vertu de la Loi sur l'accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement

Rapport sur les opérations effectuées en vertu de la Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes

Rapport sur les plans et les priorités

Rapport sur la gestion de la dette

Revue financière – Mensuel

Stratégie de développement durable

Stratégie de gestion de la dette

Titres du gouvernement du Canada – Trimestriel

Centre de distribution
300, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario)
K1A 0G5
Tél. : (613) 995-2855

Ces rapports se trouvent sur le site Web du ministère des Finances Canada à l'adresse suivante : http://www.fin.gc.ca.

Annexe : Correspondance entre les résultats clés et les secteurs d'activité

Programme/Secteur d'activité* → **Résultats clés↓**	**Programme des politiques économique, sociale et financière**			**Programme du service de la dette publique**		**Programme fédéral de transferts aux provinces**
	Politiques et conseils	**Organismes financiers internationaux**	**Monnaie canadienne**	**Intérêt et autres coûts**	**PEC**	**Paiements de transfert**
Un cadre budgétaire durable						
❯ des budgets équilibrés ou mieux et une dette qui diminue	✓	✓	✓			
❯ un contexte de faible inflation durable propice à la croissance	✓					
❯ un régime fiscal équitable, efficient et concurrentiel	✓					
❯ un programme efficace de gestion de la dette publique	✓			✓	✓	
La nouvelle économie du savoir						
❯ un programme d'innovation conçu pour la nouvelle économie du savoir	✓					
❯ un secteur financier concurrentiel et sûr	✓					
❯ un cadre stratégique propice à l'accès au capital	✓					
❯ des programmes sectoriels propices à l'ajustement économique	✓					
Un avantage social pour le Canada						
❯ un soutien à la mise en œuvre des ententes sur la santé et le développement de la petite enfance	✓					✓
❯ un système de transferts aux provinces qui est caractéristique d'une fédération solide	✓					✓
❯ une aide au développement des compétences des Canadiens et des Canadiennes	✓					✓
❯ des programmes sociaux durables	✓					✓

Programme/Secteur d'activité* → Résultats clés↓	Programme des politiques économique, sociale et financière			Programme du service de la dette publique		Programme fédéral de transferts aux provinces
	Politiques et conseils	Organismes financiers internationaux	Monnaie canadienne	Intérêt et autres coûts	PEC	Paiements de transfert
Un avantage mondial pour le Canada						
• un rôle clé dans la recherche d'un consensus à l'échelle internationale sur des réformes visant à promouvoir la stabilité mondiale et le partage des retombées de la mondialisation	✓	✓				
• la promotion des intérêts du Canada en matière de commerce international et d'investissement	✓					
• un cadre stratégique qui contribue au développement durable	✓	✓				
• un rôle actif dans la promotion de l'image de marque du Canada à l'échelle internationale	✓					

* Vous trouverez au tableau 1 de la section V du présent rapport des précisions sur les ressources consacrées aux programmes et aux secteurs d'activité.